



Commune de : MONTGENEVRE

P.P.R.

PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES NATURELS PRÉVISIBLES

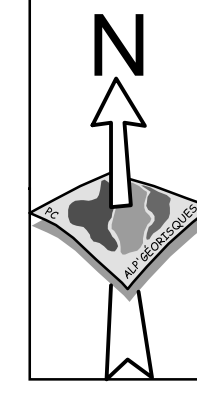
ZONAGE RÉGLEMENTAIRE

SERVICE INSTRUCTEUR :
DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE L'ÉQUIPEMENT

RÉALISATION :
ALPGEORISQUES

Etabli le : Décembre 2003
Modifié le :
Approuvé le :

Echelle : 1/5 000



Légende :

Niveau de contraintes *	Nature du risque **
Zones d'interdictions	: avalanches
Zones de contraintes faibles	: inondations
Zones sans contrainte spécifique	: crues torrentielles
	: ravinements et ruissellements sur versant
	: glissements de terrain

Chaque zone est référencée par deux indices alphabétiques au moins :
* le premier correspond au niveau de contraintes à appliquer.
** le second à la nature du risque (caractère en minuscule pour les zones de faibles contraintes caractère en majuscule pour les autres cas), éventuellement complété par un indice numérique.

